



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

Service Patrimoine Immobilier

Affaire suivie par : Valérie Raymond
Poste: 79 69

2011-CG-2-3347

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 25 novembre 2011

**ACQUISITION D'UN APPARTEMENT SIS 19, RUE DU CHAMP
D'AVOINE À MONTIGNY-LE-BRETONNEUX POUR LES
BESOINS DU CENTRE MATERNEL DE PORCHEFONTAINE**

Politique sectorielle	Action sociale
Secteur d'intervention	Famille, enfance
Programme	Foyers sociaux et IFSY – Moyens Généraux 2003P020E01 (EPI)
	<i>CP 2011</i>
Montant actualisé	1 260 000 €
Montant engagé	390 173 €
Montant disponible	869 827 €
Montant réservé pour ce rapport	232 560 €

Politique sectorielle	Action sociale
Secteur d'intervention	Famille, enfance
Programme	Foyers sociaux et IFSY – Moyens Généraux 2003P020E02 (EPF)
	<i>CP 2011</i>
Montant actualisé	121 827 €
Montant déjà engagé	79 069 €
Montant disponible	42 758 €
Montant réservé pour ce rapport	11 000 €

Proposition d'acquisition d'un appartement sis 19, rue du Champ d'Avoine à Montigny-le-Bretonneux pour les besoins du Centre maternel de Porchefontaine.

Dans le cadre du plan de relance voté par le Conseil général le 12 mars 2009, le Département s'est engagé à acquérir des logements pour notamment, satisfaire les besoins du Centre Maternel de Porchefontaine (CMP), ce dernier ne disposant pas de la capacité juridique pour le faire.

11 appartements ont été acquis depuis 2009 pour un montant de 2 351 354 euros.

En 2011, un budget global de 1 260 000 d'euros a été alloué pour poursuivre ce programme, deux appartements ont été achetés en ville nouvelle à la demande du CMP (Elancourt et Montigny-le-Bretonneux) pour un montant global de 385 560 euros. Je vous propose aujourd'hui l'acquisition d'un nouvel appartement à Montigny-le-Bretonneux, qui a reçu l'approbation du CMP. Il s'agit du bien suivant :

- un logement de type T3, d'une superficie de 69 m², sis 19 rue du Champ d'Avoine « Résidence l'Arbalète » à Montigny-le-Bretonneux (78180). Il est situé au deuxième étage d'une résidence de trois étages. En parfait état, il comprend une entrée, un séjour, une cuisine fermée, deux chambres, une salle de douche, un WC séparé, un parking intérieur non boxé. Les charges collectives comprennent, outre les charges de copropriété, le chauffage collectif électrique et la consommation d'eau froide. Elles sont estimées à environ 144 euros par mois.

Le prix négocié est de 228 000 euros, les frais d'agence négociés sont de 11 000 euros. Une offre d'achat a été signée le 11 octobre 2011, sous réserve de l'avis des domaines et de la validation de cette acquisition par la présente Assemblée.

Les services fiscaux consultés, ont validé le prix négocié de 228 000 euros

Les frais de notaire concernant cette acquisition, estimés à 2 % du prix de vente, seront réglés par le Département.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante.